



Perwez, le 01/10/2010.

Développement Rural – Berloz

Compte rendu de la réunion de la CLDR du 28/09/2010 en la salle de l'Administration communale de Berloz

Copie envoyée à :

- MRW – DGA, Direction de l'Espace rural, Madame Françoise Rahier ;
- l'Inspectrice de la Communauté française, Madame Fabienne Merkelbach;
- l'Administration communale de Berloz, Collège communal ;
- les participants ;
- la FRW.

Présents :

Pour la Présidence de la CLDR : *Monsieur le Bourgmestre Michel Jadoul*

Membres : *Jean Marie Burton, Pierre Stainier, Michael Deprez, Michel Zwaenepoel, Brigitte Freson, Béatrice Moureau, Alain Happaerts, Robert Nahon, Roger Toppet, Jean Luois Gilles, Audrey Mohr, Véronique Hans.*

Pour le relais communal de l'ODR : *Christine Matagne.*

Pour la FRW : *Jocelyne Van Lierde et Vincent Legrand.*

Excusés :

Françoise Rahier, Paul Jeanne, Lionel Dubuisson, Jean Zwaenepoel.

1. Accueil et approbation du compte rendu de la dernière réunion plénière

Avant de lancer la réunion, le Bourgmestre annonce le passage de témoin dans l'accompagnement de la commune par la Fondation Rurale de Wallonie.

La création d'un nouveau bureau régional en Hesbaye liégeoise à la FRW a redistribué le travail des agents de développement de la FRW. Un nombre de plus en plus important de communes en Opération de développement Rural et une volonté de proximité fera que Berloz sera maintenant accompagné par l'équipe de Waremme où Vincent Legrand est responsable d'équipe. Ce sera lui qui suivra la Commune de Berloz comme agent traitant. Jocelyne quant à elle reste attachée au bureau Hesbaye-Brabant wallon de Perwez.

Les coordonnées du nouvel agent FRW pour Berloz sont :
Vincent Legrand
Bureau Hesbaye liégeoise de la
Fondation Rurale de Wallonie
123, rue de Huy
4300 Waremme
Tel : 019/55 93 93
Fax : 019/ 55 93 94
v.legrand@frw.be
www.frw.be
<http://odr.frw.be>

Le compte rendu de la CLDR plénière du 20 mai 2010 est approuvé.

2. Information sur la deuxième convention « Développement Rural » approuvée par le Gouvernement wallon d'une somme de 580.000 €. (aménagement de la Berle en maison rurale multiservices)
--

Monsieur Jadoul informe qu'il a reçu l'information que le gouvernement a accepté la demande de convention phase 2 pour l'aménagement de la Berle. Une somme de 580.000 € (80 % des 725.000 € prévus) est inscrite dans cette convention.

Une fois cette convention notifiée à la commune, nous aurons 24 mois pour passer à l'adjudication des travaux.

Le suivi d'une convention comprend différentes étapes :

1. Choix d'un auteur de projet (celui-ci doit faire l'objet d'un marché public)
2. Présentation d'un avant projet. C'est à ce stade que la CLDR ou un groupe de travail peut apporter le plus à l'auteur. Des visites sur place avec les occupants, la CLDR auront lieu.
3. Présentation du projet (cahier de charge et métrés)
4. mise en adjudication
5. suivi de chantier
6. inauguration

A chacune de ces étapes, la Région wallonne doit donner son feu vert pour passer à la suivante. Vincent Legrand a proposé à Mme Françoise Rahier, la gestionnaire des dossiers de Berloz, de venir donner toutes les bonnes informations sur le suivi administratif de ce dossier.

Il est proposé d'informer la population sur ces bonnes nouvelles via le Berl'Info. La CLDR profite de cette idée sur l'information à la population pour proposer une remise à jour des données sur le site communal. Il faut pouvoir y mettre les infos à jour. Par exemple les comptes rendus de CLDR n'y sont plus depuis fin 2009.

C'est aussi l'occasion d'y mettre des bonnes nouvelles pour toute la population.

3. Programmation des projets en Développement Rural pour l'année 2011

Déjà lors de la dernière CLDR de mai, la commune a proposé à la CLDR de préparer une demande de convention 2011 pour les aménagements de la salle Li Vi Quarem.

Lors de la rencontre avec Mme Rahier, nous demanderons conseil quant au choix d'un auteur de projet. La question est de savoir si la fiche projet suffit ou s'il faut une actualisation de la fiche projet avant la demande de convention. Ce projet est estimé à +/- 910.000 €.

4. Programmation des projets hors conventions Développement Rural pour l'année 2011

A. groupement d'achat :

Suite à la rencontre avec un citoyen de Lincent lors de la dernière CLDR, une enquête va sortir dans le prochain Berlinfo. Cette enquête sera reproduite aussi dans les communes de l'ADL (Geer, Faimés et Donceel). L'adl s'occuperait du dépouillement et viendrait présenter les résultats lors d'une prochaine CLDR. A voir si ensuite l'intérêt des citoyens permet des achats groupés.

Des informations fausses sur la légionellose ont circulé : la t° idéale pour éviter sa prolifération serait de min 55°C et non 50 comme annoncé. Les infos sur les subventions aux investissements en matière d'économie d'énergie changent assez souvent (ex : les subventions à l'isolation extérieure et des planchers seraient supprimées) donc il s'agit d'être attentif aux informations que l'on donne.

B. Comité de gestion des salles communales

Un GT sera mis en place courant 2011 pour débayer le terrain et rencontrer une série de communes qui gèrent leurs salles de façon différentes. Une analyse atouts/faiblesses de chaque système serait fait et présenté en CLDR pour débat. Actuellement, c'est la Commune qui gère les infrastructures communales et les réservations. Le collège communal est satisfait du système. L'administration qui gère ce domaine n'a pu se prononcer et l'augmentation du nombre de locaux socio-collectifs dans les années qui viennent (Berloz, Corswarem, Rosoux, Crenwick) risque de prendre du temps aux agents communaux qui ont d'autres missions.

C. Aménagement du fond de villeroux

Des plantations seront faites cet hiver via la DNF (boisement d'essences locales + aménagement de 400 m. de sentiers et de 2 mares).

La pâture recevra un petit aménagement de mobiliers (banc, table) via le contrat rivière.

D. Projet Bébé papotes

Il est proposé de contacter Fr. Caudron et Mme Burton de la CLDR afin d'envisager une première réunion avec les mouvements féminins d'éducation permanente (Ligue des familles, FPS, Vie féminine) et la MCAE pour envisager la faisabilité d'actions dans ce domaine. C'est l'échevine, Véronique Hans qui en sera la cheville ouvrière.

5. Communication et Divers

- A. **Le Bal du Bourgmestre** a lieu le 9/10/2010. Invitation est faite à toutes et tous.
- B. Beaucoup d'acteurs sont actifs et se développent sur l'entité. Il est proposé d'en parler dans le Berl'info de temps à autre. On cite quelques associations et activités nouvelles : danse, nouveau centre « attendys », Berloz'art, stages pour enfants, Karaté, l'asbl SMART qui fait des ateliers. Concernant ces derniers, Vincent Legrand propose de prendre des infos sur les centres d'expression et de créativité reconnus par la communauté française et de faire le point avec Véronique Hans. Le site internet est aussi une belle vitrine pour faire connaître ces nouveaux acteurs du territoire.

Clôture de la réunion

Pour le secrétariat de la C.L.D.R.

Vincent Legrand
Agent FRW

*Pour toutes remarques concernant ce compte rendu de réunion, vous pouvez contacter
Monsieur Vincent Legrand
de la Fondation Rurale de Wallonie au n° 081/ 55 93 93 ou par courriel : v.legrand@frw.be*